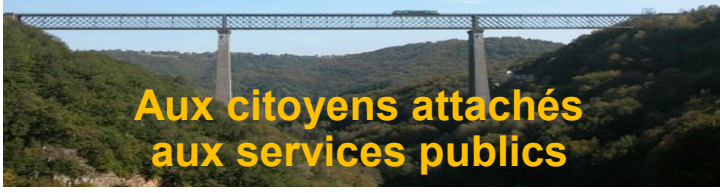


Lettre «JANVIER 2021» du Collectif de Défense et de Développement des Services Publics dans les Combrailles



**Aux citoyens attachés
aux services publics**

**POUR LE DROIT A
L'ÉNERGIE
CONTRE le projet
de démantèlement
d'E.D.F.**

Le gouvernement, en accord avec la direction d'EDF et la Commission européenne, prépare activement le démantèlement d'EDF - nommé projet « Hercule » - susceptible d'être adopté par voie d'ordonnance (sans débat ni possibilité d'amendement pour les parlementaires), sous la forme d'un article de la future loi issue de la convention citoyenne sur le climat

Quelle forme prendrait ce démantèlement d'EDF ?

Il est envisagé de démanteler EDF en 3 entités :

- EDF « *Bleu* » qui resterait public avec toute la filière nucléaire.
- EDF « *Vert* » ouvert aux marchés pour la distribution (*Enedis*) et tout ce qui concerne les énergies renouvelables (*aujourd'hui, c'est là que se trouve la rentabilité d'EDF avec 6,5 Mds € d'excédent qui permet l'autofinancement du groupe*).
- Enfin EDF « *Azur* » ouvert aux marchés par 150 contrats de concession des barrages hydroélectriques qui ont déjà été entièrement financés par les contribuables français.

Quelles conséquences pour les usagers et les salariés d'EDF ?

Le projet « *Hercule* » a été élaboré par des banques d'affaires, à la demande de la direction d'EDF, en vue de satisfaire aux préconisations de la Commission de Bruxelles en matière d'ouverture à la concurrence et de démantèlement des services publics. Il n'a trouvé grâce auprès d'aucune association de consommateurs pas plus qu'aucune ONG environnementale.

Ce projet ne vise absolument pas à améliorer le service rendu aux usagers ou à contenir la hausse des prix de l'énergie. Il est uniquement destiné à satisfaire des intérêts privés sans aucune considération d'intérêt général. Pour accroître la rentabilité de leurs investissements, les actionnaires privés chercheront inévitablement à maximiser leurs profits au détriment des usagers et des salariés :

- en augmentant les tarifs,
- en rognant sur la qualité de service,
- et en remettant en cause le niveau de l'emploi et les garanties collectives du personnel.

Nous appelons à la mobilisation dans l'unité la plus large !

Nous appelons l'ensemble des usagers, les personnalités, les organisations intéressées à nous joindre sans délai en vue d'organiser, sur l'ensemble du territoire, un collectif national apte à susciter des initiatives visant non seulement à sauvegarder mais également à promouvoir le service public de l'énergie, notamment dans le cadre de l'indispensable transition énergétique au regard des enjeux liés au changement climatique.

Appel du 7 janvier : Convergences Services Publics – Droit à l'énergie SOS FUTUR – INDECOSA-CGT De nombreuses organisations



Énergie : Les syndicats à l'unisson contre le projet Hercule

(L'Humanité Mercredi 13 Janvier 2021 Marion d'Allard)

Philippe Martinez (CGT), Laurent Berger (CFDT), Yves Veyrier (FO) et François Hommeril (CFE-CGC) ont cosigné une lettre à Emmanuel Macron. Ils y dénoncent ce projet acté sans concertation et qui prévoit le démantèlement de l'énergéticien public

Le courrier, daté du 7 janvier et adressé à Emmanuel Macron, est signé de la main des quatre représentants confédéraux des organisations représentatives d'EDF. Un texte long, argumenté et incisif, dans lequel Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, Yves Veyrier, secrétaire général de FO, et François Hommeril, président de la CFE-CGC, réaffirment leur attachement au service public de l'énergie et dénoncent les conséquences du projet Hercule. « *Nous vous demandons de renoncer à ce projet* », écrivent les signataires, qui exigent l'ouverture d' « *un véritable débat pour bâtir ensemble l'avenir de l'électricien national EDF* ».

Des fondamentaux financiers et une concurrence mercantile

Unanimement combattu en interne, ce plan – acté sans concertation ni débat – prévoit « *une réorganisation du groupe EDF qui conduit de facto à son démantèlement, à sa désoptimisation et à la fin de la vision intégrée de l'électricité* ». Un « *montage* » qui « *repose en outre sur la création d'une structure capitalistique dite Vert, objet d'une introduction en Bourse prélude à une privatisation que rien n'interdira à l'avenir* », dénonce le courrier. À contre-courant des orientations gouvernementales, les syndicalistes rappellent que l'électricien public a « *un rôle central (à) jouer au service des orientations énergétiques du pays, de la neutralité carbone, de la politique industrielle* ».

Énergie. Hercule, ce danger taille XXL qui menace EDF

La mission d'EDF, poursuivent les signataires, « *c'est aussi et surtout d'être mobilisé quotidiennement au service de l'approvisionnement électrique des Français, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, avec une égalité de traitement mais aussi une maîtrise, une efficacité et un professionnalisme incontestables* ».

Énergie. La bataille d'EDF, des salariés aux consommateurs

Alors que la crise sanitaire a aggravé les inégalités sociales, « *la période exige un retour aux fondamentaux de la République (...) et la nécessité de la continuité des services publics* », poursuivent-ils. Réaffirmant leur entier soutien à la mobilisation des salariés « *contre la désintégration de leur entreprise* », les leaders syndicaux dénoncent « *un projet conçu avant la crise sanitaire sur des fondamentaux strictement financiers et une concurrence mercantile* ». Une fuite en avant contre laquelle l'intersyndicale préconise le « *retour à un cadre économique guidé par la gestion des biens communs* ».

À L'UNANIMITÉ, ILS CONDAMNENT LE PROJET HERCULE

Philippe Martinez (CGT) : « On parle de secteurs essentiels et on démantèle une entreprise phare »

Laurent Berger (CFDT) : « Il est indispensable de maintenir un opérateur public fort »

Yves Veyrier (FO) : « L'intérêt général doit l'emporter sur toute autre considération »

François Hommeril (CFE-CGC) : « Seule EDF peut remplir une telle mission de service public »

Rejoignez le collectif ou renouvelez votre adhésion pour l'année 2021 (Retard 2020 éventuellement !)

Personne physique (cotisation 10€), ou Personne morale : municipalité, association... (cotisation 30€)

NOM Prénom :

Adresse :

Adresse Mail : @

Tél :

Chèque à l'ordre du «CDDSP Combrailles», compléter le talon ci-dessus et envoyer au trésorier :

Michel BEURIER trésorier du CDDSP. Combrailles / Les Pillets / 63 700 MOUREUILLE